

Plan antichute Auvergne-Rhône-Alpes

Axe 1 : Savoir repérer les risques de chute et alerter

Fiche action n° 1

Sites internet

www.centredeprevention.fr et www.ameli.fr

| Titre de l'action | | Bilans de prévention - Agirc-Arrco et CPAM | |
|--------------------------------|--|--|--|
| Contexte | L'Agirc-Arrco et l'Assurance Maladie participent au repérage du risque de chute dans le cadre des bilans de prévention. Ils visent à évaluer la santé des personnes grâce à un examen adapté et basé sur les dernières recommandations scientifiques, et effectué par une équipe pluridisciplinaire. En réponse à cet examen, une offre d'accompagnement personnalisée est proposée en fonction du risque de chute identifié. | | |
| Description de l'action | <p>Centres d'examen de santé (CES) de la CPAM :</p> <p>Le Centre d'examen de santé (CES) de la CPAM de la Loire propose à ses assurés âgés de plus de 16 ans de réaliser un Examen de prévention en santé (EPS) pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, prioritairement ceux en situation de vulnérabilité sociale et/ou en renoncement aux soins. L'équipe examinatrice est composée d'agents administratifs, médecins, infirmières et dentiste. Cet examen est modulé selon l'âge, avec des actions spécifiques pour les personnes âgées de plus de 65 ans et, en particulier, une action sur le risque de chute.</p> <p>Lors de l'EPS, les personnes âgées de plus de 65 ans bénéficient systématiquement d'un dépistage du risque de chute par la passation d'un questionnaire et la réalisation d'un test d'équilibre : le Score de risque de chute (SRC). Selon le niveau de risque, plusieurs orientations sont envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> risque faible : renforcement des conduites favorables et échanges autour des comportements à risque ; risque modéré : proposition de participation à des ateliers équilibre animés par la CARSAT ; risque élevé : orientation vers le système de soin et le médecin traitant pour une prise en charge adaptée. <p>Bilans de prévention Agirc-Arrco :</p> <p>Lors du bilan de prévention médico psycho-social proposé par les centres de prévention Agirc-Arrco, des tests cliniques (test de l'appui unipodal, levé de chaise, etc.) sont réalisés pour repérer le risque de chute.</p> <p>Si un risque de chute est identifié pour les personnes de 75 ans et plus, un pack prévention des chutes est proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> un atelier nutrition ou un bilan diététique ; un atelier sport adapté ou un atelier équilibre ; un diagnostic du logement réalisé par un ergothérapeute (diagnostic « Bien chez moi »). | | |

| | |
|--------------------------|--|
| <p>Objectifs</p> | <p><u>Objectif général :</u> CES de la CPAM : détecter le niveau de risque de chutes chez les personnes âgées de plus de 65 ans Bilans de prévention Agirc-Arrco : améliorer le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u> CES de la CPAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accompagner les consultants selon leur niveau de risque de chute ; • proposer la participation à des ateliers équilibre ; • favoriser l’adhésion à ces ateliers en facilitant l’accès. <p>Bilans de prévention Agirc-Arrco : réduire le nombre d’hospitalisations et de décès liés à des chutes.</p> |
| <p>Acteurs</p> | <p><u>Porteurs :</u> CES de la CPAM : Centre d’examen de santé de la CPAM de la Loire Bilans de prévention Agirc-Arrco :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fédération Agirc-Arrco • Centres de prévention Agirc-Arrco <p><u>Partenaires :</u> CES de la CPAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenants pour ateliers (CARSAT) • Agirc-Arrco <p>Bilans de prévention Agirc-Arrco :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diététicien(ne)s du centre ou libéraux • Chargés de prévention équilibre (CARSAT) • Enseignants en APA (Siel bleu, maison sport santé) • Ergothérapeutes (CICAT/CRIS) <p><u>Financeurs :</u> CES de la CPAM : CNAM Bilans de prévention Agirc-Arrco : Agirc-Arrco</p> |
| <p>Ressources</p> | <p><u>Ressources matérielles :</u> CES de la CPAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Locaux du CES pour les EPS • 1 grande salle pour la réalisation des ateliers et matériel dédié à l’animation des ateliers <p>Bilans de Prévention Agirc-Arrco :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérage du risque de chute : dynamomètres, chaises, chronomètres, • Ateliers : matériels selon typologie d’ateliers • Communication : flyers informatifs (guide) remis aux personnes repérées <p><u>Ressources humaines :</u> CES de la CPAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des médecins et IDE dans leur activité habituelle • 1 intervenant CARSAT pour l’animation des ateliers <p>Bilans de Prévention Agirc-Arrco :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérage du risque de chute : médecins et psychologues des centres de prévention Agirc-Arrco • Accompagnement : professionnels du centre ou partenaires |

| | |
|----------------------------|--|
| <p>Evaluation</p> | <p><u>Indicateurs de suivi :</u> CES de la CPAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes ayant passé le questionnaire • Nombre de personnes à risque faible / moyen / élevé de chute • Nombre de cycles d’ateliers • Nombre de personnes venues aux ateliers • Nombre de personnes venues aux ateliers et en situation de vulnérabilité sociale <p>Bilans de Prévention Agirc-Arrco :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes de 75 ans et plus dépistées à risque de chutes • Nombre de packs « prévention des chutes » prescrits <p><u>Indicateurs d’évaluation :</u> Bilans de Prévention Agirc-Arrco :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de Bilans impacts santé (BIS) réalisés pour le risque de chute parmi les personnes reçues dans le cadre du BIS • Nombre de chutes dans l’année qui suit • Nombre d’hospitalisations |
| <p>Perspectives</p> | <p>CES de la CPAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la détection et des ateliers • Réflexion sur la mise en place des ateliers sur le site roannais <p>Bilans de Prévention Agirc-Arrco : élargissement du Pack « prévention des chutes » aux personnes de moins de 75 ans.</p> |